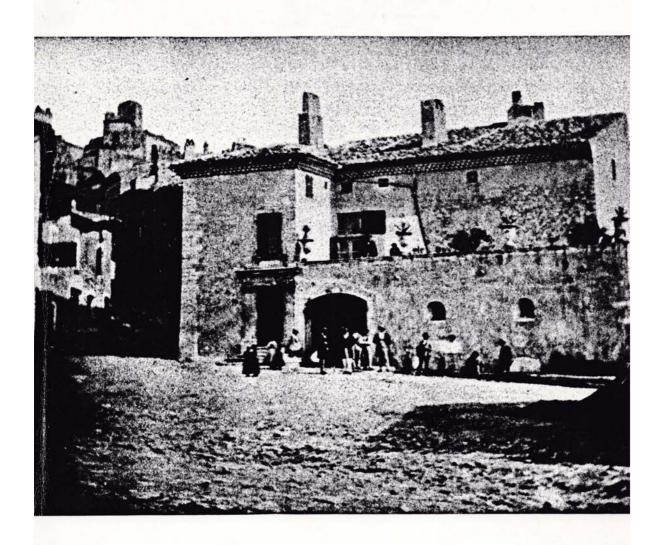
ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Chers Amis,

Ce bulletin paraît un peu tard, mais notre Association est toujours bien vivante, fidèle à son objectif de faire en sorte que le patrimoine architectural de l'ancien village soit restauré et protégé.

Cette année nous avons eu un regard plus particulier sur notre vieille et belle église St-Félix, à laquelle les Marsannais sont si attachés qu'ils ont poursuivi au cours des ans leur effort de conservation, ainsi qu'en témoigne " l'Histoire des délibérations au Conseil Municipal concernant le Vieux Village", constituée depuis 1962.

Un dossier a donc été établi et une visite effectuée sur les lieux avec Monsieur le Maire en septembre dernier. La société de Sauvegarde nous accorde une subvention de 20 000 Frs. Pour une tranche de travaux en 1985, subvention qui ne saurait être versée que si la Mairie intervient pour une partie des travaux. Nous attendons toujours une réponse de Monsieur le Maire et espérons que cette 1^{ère} tranche pourra être effectuée cette année.

En supplément au bulletin $N^{\circ}5$ de l'an dernier, nous avons joint un ancien plan du Vieux Village comportant le nom des rues. Un programme en cours de réalisation va nous permettre de redonner leur nom à nos vieilles ruelles. Lors d'un récent Conseil Municipal, une participation de 50% nous a été accordée sur l'achat des plaques.

Depuis la création de l'Association, de nombreux projets ont été évoqués. Le chemin du rêve à la réalité est parfois long et cahoteux, mais...feues les voies obscures! Voilà qu'enfin le Vieux Village s'illumine de trois magnifiques lanternes.

Comme toujours, nous avons des rendez-vous qui jalonnent le calendrier : ces rendez-vous, pour être bien déterminés, folâtrent un peu cette année au gré des mois et des saisons.

C'est ainsi que la Journée Commune n'a pu rassembler ses travailleurs à Pâques dans .les chemins du village ; retrouvons nos pelles et nos pioches pour la 2^{ème} quinzaine de juillet

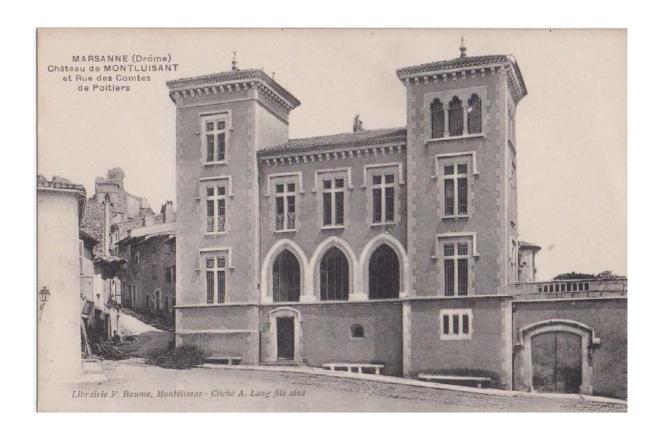
C'est ainsi également que le Cross du Printemps a été différé pour absence d'autorisation écrite de Monsieur le Maire pour un parcours dans le Val de Fresneau ; nous serons heureux de vous y accueillir nombreux. Retenez déjà vos soirées du samedi 3 août et du mardi 13 août.

Et bien sûr, comme prévu, nous aurons aussi le plaisir de vous retrouver lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 20 juillet.

Comme chaque année, vous allez trouver dans ce bulletin la rubrique de nos amis érudits sur l'histoire de notre village. Nous les remercions de redonner vie aux souvenirs anciens et touchants qu'ils évoquent. Comme toujours, nous sommes prêts à accueillir vos idées, vos suggestions, vos textes savants, pittoresques, humoristiques pour les futures éditions.

A bientôt, et recevez nos amicales salutations

La Présidente: Nicole KLAWITTER La Secrétaire Adjointe: G. CHARREL



Savez-vous...

Vous vous doutez bien qu'au cours des temps la Valdaine n'a pas échappé aux diverses calamités qui se sont abattues sur le royaume, à tout le moins sur le Dauphiné. On a retenu une grande disette en 1346, une peste en 1348, puis le passage des routiers de 1355 à 1370, puis les chroniques manquent.

Après deux siècles de silence, on retrouve la peste en 1565, suivi d'un hiver particulièrement rigoureux en 1572 qui fit geler le Rhône lui-même. La peste, ou ce que l'on appelait ainsi, refait son apparition en 1581, année où le personnel de la sénéchaussée de Montélimar se réfugia à Marsanne pour échapper à la contagion, puis en 1586, année qui vit périr les deuxtiers des habitants de Châteauneuf-de-Mazenc.

Savez-vous...

Que, en 1584 et 1585, la région, souffrant déjà des déprédations alternées des troupes catholiques et protestantes, eut à subir celles d'invasions de chenilles telles que le Grand Vicaire du diocèse les fit citer devant lui "avec procureur pour les défendre"...

On doit avouer que, la cause plaidée, et bien que condamnées à "vider le diocèse", elles ne paraissent pas avoir obtempéré immédiatement.

Savez-vous...

Que "tonne en janvier remplit ton grenier", et que "neige en février vaut du fumier" ; mais si "tonne en février, tu peux monter tes tonneaux au grenier"...





C'était hier...

Mais encore, aujourd'hui!

Au fronton de l'hôtel de ville, comme au chevet de l'église paroissiale, à l'en-tête de la correspondance municipale aussi, un blason s'offre à notre vue. "Double croix d'argent de Légat, sur fond d'azur", disent les archives. Ce sont les armes de Marsanne, dont nous pouvons nous enorgueillir. Leur origine est fort lointaine. Des recherches archéologiques et une publication, réalisées en 1854 par Monsieur Charles de Montluisant, nous permettent de la lier aux événements de la Première Croisade.

En 1095, en effet, le pape Urbain II, se rendant au Concile de Clermont, séjourne à Valence où il est accueilli par le Consul Adhémar de Monteil. En compagnie du prédicateur Pierre l'Hermite, il détermine un grand mouvement religieux et proclame la première croisade. Il désigne alors Adhémar de Monteil, évêque du Puy et fils du consul de Valence, comme son "légat dans ce pèlerinage armé à la conquête de Jérusalem".

Adhémar emmène avec lui ses vassaux personnels, dont Humber de Marsanne, ses frères Giraud et Giraudet Adhémar de Monteil, tous deux coseigneurs de Monteil (*Montélimar*). Il forme une petite phalange, commandée par Gaston de Béarn, comte de Die, Raimbaud d'Orange, Guillaume de Montpellier. Ensemble, ils mènent un vaillant combat contre les Turcs. Adhémar meurt, dit-on, devant Antioche. Il est pleuré comme un martyr. On se partage ses dépouilles ; ses frères et vassaux rapportent ses armes, sa croix et sa chapelle.

A leur retour de la Croisade, tous les princes et seigneurs se montrent fort généreux et reconnaissants envers leurs fidèles vassaux. Ainsi, Giraud et Giraudet de Monteil donnent, par acte daté du jour de la prise de Jérusalem (1099), des titres et la chapelle du Légat comme signe d'honneur à Humbert de Marsanne qui reçoit, en outre, le fief de Saint-Genies, au terroir de Sauzet. (Acte du 21 septembre 1104, en l'église Sainte-Croix de "Monteil").

Cette chapelle portative du Légat, avec laquelle il célébrait la messe durant la croisade, était encore, en 1714, aux mains des Consuls de Marsanne qui en avaient la garde, comme en témoignent à plusieurs reprises les délibérations consulaires de la Commune.

Ainsi, le 4 novembre 1714, l'Assemblée consulaire après avoir procédé au renouvellement de ses membres, ainsi qu'à la nomination du chevrier, du crieur public et du "valet de ville", prend la décision suivante : "Avant de se séparer, a été remis au nouveau Premier Consul (Jacques Drouguet) deux chandeliers, la lampe et la croix d'argent, signe de la communauté, et en donne décharge au consul sortant." (extrait d'archives municipales)

La double croix est ainsi désignée comme étant le signe de la Communauté de Marsanne.

Elle fait en outre l'objet de plusieurs pièces d'archives. Elle apparaît sur les bornes imitant les bois communaux, bien avant 1605, puisqu'à l'occasion d'un procès entre Mirmande, Marsanne et Grâne, devant le Parlement de Grenoble, en date du 3 avril 1605, il est écrit que le signe reconnu sur les vieilles bornes de Marsanne était "...une double croix que le vulgaire appelle ESZAGUIE ou ESZAGNIE..."

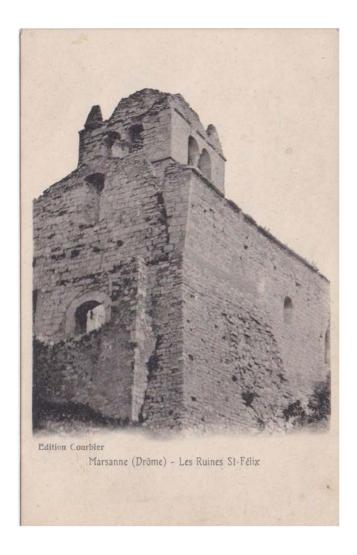


Au cours du 18^e siècle, dans un rapport relatif au nombre d'auberges et lieux publics, adressé au vice-sénéchal de Montélimar, on lit pour Marsanne : "...une auberge <u>au signe de la communauté</u>, avec <u>enseigne bleue à la croix blanche</u>, appartenant de père en fils aux Jarrias..."

Au siècle suivant, on pouvait encore déchiffrer sur les vieux chapiteaux de l'étage des cloches, à Saint-Félix, la vieille double croix, formant monogramme.

Ainsi, durant bien des siècles, des actes authentiques, des bornes, des monuments, des enseignes, témoignent de l'existence de cette croix. Pourtant, depuis 1714, plus aucune trace réelle ou écrite...! Que sont devenues cette chapelle et sa croix ? Le saura-t-on un jour ? Pourquoi pas !

En attendant, seule la "marque" survit. Et, fier fleuron de notre longue histoire, la - DOUBLE CROIX D'ARGENT DE LEGAT SUR FOND D'AZUR - demeure sans conteste, l'emblème de notre vieux et beau Marsanne



Marsanne, 10.12.84 M. R. Notes manuscrites postérieures par M-L Raymond sur la page de couverture : "La double Croix", ici une légende. Les archives retrouvées plus tard feront connaître la réalité!! Photo de couverture : Collection de Laselve de Montluisant







A l'Oiseau Bleu Emmanuel COMBE

Ebénisterie mécanique, MARSANNE
Specialité de perqueils pour enterrement de vie de garçon
Depose des plinthes au parquet — Meubles fa si la si ré

RAPPEL COTISATION

La cotisation de 1984/1985 est de 30 Frs.

Pour ceux qui n'ont pas eu encore l'occasion ou qui ont omis de payer leur cotisation, vous pouvez encore le faire en retournant un chèque à l'ordre de l'Association des Amis du Vieux Marsanne, à Mme. Raymond Trésorière ou Mme. Klawitter Présidente 26740 MARSANNE.

Merci d'avance.



Un beau succès pour le 4^e cross du Printemps

Cent-cinquante participants et de brillants vainqueurs

L'Association des Amis du vieux
Marsanne, la M.J.C. et les sapeurs-pompiers ont parfaitement
Première épreuve, leur 4º cross du Printemps qui s'est couru en forêt, au col de la Grande Limite, par un lundi de Pâques estival.

Les membres des sociétés organisatrices ont bien payé de leur personne pour animer les épreuves côté coulisses alors que les participants ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour assurer le spectacle et glaner les trophées. Cibistes, secouristes Croix-Rou-ge, ont apporté leur précieuse collaboration et chaque coureur est reparti avec sa médaille souvenir ainsi qu'un lot, les courses ayant été bien dotées par la générosité de nombreux commerçants, de firmes et de caves coopératives régionales.

MM. Gilbert Sauvan, conseiller général, Hugon et Mombet, adjoints au maire, M. Hugon représentant de plus le syndicat d'initiation qu'il préside ont participé à la remise des prix.

Trois épreuves principales étaient au programme sportif: benjamins, minimes, cadettes sur 1 845 m, cadets, juniors, seniors et vétérans filles, toutes catégories cross populaire sur 4 305 m, et cross des As, seniors et vétérans messieurs sur 7 380 m, des classements intermédiaires avant été effectués pour chaque catégorie, pour licenciés ou non.

L'U.M.S., l'A.C.E.P. Vairéas ont eté les clubs en évidence ainsi que Pierrelatte et la participation de nombreux Marsannais et régionaux a été notée avec plaisir.

Première épreuve, 43 partants : San José Fabrice (A.C.E.P. Valréas), 1. Minimes garçons, 2. Gontier Christian (A.C.E.P. Val-réas), 3. Perret Yannick (Marsanne), 1. Benjamin, 4. Manin Lionel (Montélimar), 5. Abbaz Dalila (Montélimar), 1. minimes filles, 6. Manin Hervé (Montélimar), 7. Digout Sylvie (Montélimar), 8. Bourg Sandrine (Montélimar), 9.

Dumas Lionel (Montélimar), 10. Touchain Virginie (Marsanne) etc. Pfeiffer Stephanie (Montélimar) a été la première benjamine. Duglou Emilie (Montélimar) la première cadette.

Deuxième épreuve, 46 partants:
1. Paillarès Michel (Pierrelatte)
vainqueur il y a deux ans, 1.
seniors garçons cross populaire
N.L., 2. Terrasse Bernard (Avignon), 3. Tallas Olivier (Die), 1.
Cadet, 4. Peysson Jean-Pierre
(Truinas), 5. Peysson Philippe
(Montélimar), 6. Rabiliard Thierry
(Bourg-Saint-Andéol), 7. Nivon
Jean (Saint-Hilaire-du-Rosier), 8.
Robert Jean-Michel (Pierrelatte). Robert Jean-Michel (Pierrelatte), 9. Blache Guy (Marsanne), 10. Biloud Youssef (Montélimar), 1. Juniors garçons, Jourdan Béatri-ce (A.S.C.) a été la première junior fille, Paris Marie-France (Montélimar) la première seniors dames, Deillon Charles (Montélimar) premier vétéran hommes, Pfeiffer Monique (Montélimar), 1. vétéran dames.

Cross des as, 48 partants : il a

été dominé de bout en bout par le Valréassien Thomas Lamgham-mer, qui avait gagné la 1^{re} édition il y a quatre ans et qui a caracolé



facilement un tour d'avance sur ses premiers suivants, 1. Lamghammer Thomas (A.C.E.P. Valréas), 2. Jourdan Maurice (A.S.C.), 3. Meyzenc Martial (Die), 4. Roumezy Christian (Saint-Vallier), 5. Goudard Alain (U.M.S.), 6. Michalon Florent (Die), 7. Camus Jean-Marc (Bourg-Saint-Andéol), 8. Chastan Michel (Gap), 9. Huber Franck (Lyon), 10. Paris Christian (U.M.S.). Le Valréassien et animateur du club de l'Enclave facilement un tour d'avance sur mateur du club de l'Enclave Philippe Pinon a été le premier



Photos. - Première épreuve : les vainqueurs San José, Gontier et Perret. Départ du cross populaire

Effort dans les sous-bois Une petite course pêle même enfants. Le départ. A la remise des prix.







Un dimanche avec les « Petits Chanteurs de Bar-le-Duc »

Ce dimanche 19 août, sera passé à Marsanne en compagnie de la a Marsanne en compagnie de la Manécanterie des « Petits Chan-teurs de N.D. de Bar-le-Duc » invitée, par l'Association des « Amis du vieux village ».

Au nombre d'une cinquantaine, avec un groupe important de « petits » dont les voix ont toujours un grand charme, les chanteurs de Notre-Dame de Bar-le-Duc, seront tout d'abord à la grand messe de 10 h 30, au Bourg, qu'ils marqueront de leurs cantiques et de leurs harmonies.

Après le repas de midi pris dans les familles heureuses de les accueillir, les jeunes choristes se regrouperont à Notre-Dame-de-Fresneau où ils donneront un concert de gala, sur le parvis de l'église, à 17 h 30.

Chants de tous pays, religieux et profanes, les « Petits Chanteurs » auront un programme complet et varié, de Bach à Brel, tour du monde des chœurs de tous les

Invitation à tous !

« Les petits chanteurs de Bar-le-Duc » ce dimanche 19 août

C'est ce dimanche 19 août que la manécanterie des « petits chan-teurs de N.D. de Bar-le-Duc » répondant à l'invitation des Amis du vieux Marsanne, consacrera sa journée à notre bourgade.

Le chœur chantera tout d'abord la grand messe de 10 h 30 en l'église du village avec les enfants présentés en aubes blanches.

midi, les choristes seront répartis dans les familles locales d'accueil et l'on se retrouvera l'après-midi, à 17 h 30 sur l'Esplanapres-midi, a 17 n 30 sur l'Espla-nade de Fresneau, pour le con-cert de gala, mélant chants religieux et profanes, chœurs de toujours et chants modernes, qu'ils, soient de Macias ou de Bref. Un rendez-vous heureux.

MARSANNE

Les petits Chanteurs de Bar-le-Duc le 19 août

Pour répondre au désir de nombreux Marsannais, l'association des amis du vieux Marsanne a demandé aux petits Chanteurs de Notre-Dame de Bar-le-Duc de réserver cette année une journée à Marsanne. M. l'Abbé Vincent a volontiers accepté et notre bourgade accueillera dimanche 19 août la manécanterie qui passera une journée totalement marsan-

La chorale bien connue dans notre régoin chaintere en effet la grand messe de 18 h 30 à l'églase paroissiale et alle donners and concert de gata sur l'explanada de N.D. de Fresness à 17 h 30, Le comité organisateur prie les per-sonnes désirant retenir un ou plusieurs petits chanteurs au repas de midi de bien vouloir se faire connaître auprès de Mmes Klawitter (tél. 90.31.67) et Perret (90.31.97).

► MARSANNE

Amis du vieux Marsanne satisfaction et remerciements

Pour leur traditionnel concert le site de Fresneau. d'été, les Amis du vieux Marsanne ont fait appel, cette année aux Petits Chanteurs de Bar-le-Duc, réalisant ainsi le souhait de beaucoup de Marsannais désireux de revoir parmi eux les jeunes chanteurs au talent bien connu et apprécié de tous.

L'accueil fut enthousiaste et la foule nombreuse tant à l'office religieux du matin qu'au concert de l'après-midi si agréable dans

Grande satisfaction donc pour les Amis du vieux Marsanne qui veulent exprimer ici, leurs vifs remerciements à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette agréable journée : M. l'abbé Vincent et ses talentueux chanteurs, M. le Curé de Marsanne, les religieuses de Fresneau et toutes les nombreuses familles qui ont si chaleureusement assuré l'accueil des jeunes exécutants.



MARSANNE

Quand Mme Raymond parle du « vieux Marsanne » : un vif intérêt

L'association des « Amis du vieux village » avait invité samedi soir les Marsannais à une soirée sur l'histoire de leur bourg à la fin du siècle précédent et au début du XX°.

L'intérêt porté à ce passé marsannais est évident et c'est une salle bien garnie d'auditeurs qui a participé malgré le mauvais temps extérieur qui aurait pu servir d'excuse aux absents.

Mme Raymond aime bien Marsanne et c'est avec passion qu'elle fouille dans son histoire...

Très documentée, parfaitement à l'aise sur un sujet qu'elle connaît bien, elle a donc évoqué la vie de la cité pour la période 1890 à 1914, avec des indications d'autant plus précises que de nombreux témoignages « vivants » ont pu être récoltés par ses soins.

Sa causerie, agrémentée d'illustrations, avec la collaboration de M. Montagne, a été des plus passionnantes, dans l'ambiance d'une mini-exposition rassemblant cartes postales, habits, objets divers, documents confortant de visu les propos tenus...



Une bien attrayante soirée des « Amis du vieux Marsanne » qui œuvrent ainsi pour la connaissance d'une localité drômoise dont le nom était nationalement connu

par la grâce d'un président qu'elle avait donné à la France avant le conflit 14-18.

eb !

Nos photos. — La conférencière. Dans l'assistance.



Dauphine Libere 30 Mai 1984

► MARSANNE

44 D.L. du 23.07.84

Amis du vieux Marsanne

L'assemblée du 5^e anniversaire

L'association des « Amis du vieux Marsanne » a cinq ans. Créée en 1979, elle n'a cessé de grandir et constants de défense du patritient désormais, avec ses 80 moine historique local.

Assemblée générale annuelle sa-medi après-midi : une excellente participation de sociétaires, la présence amicale de M. Sauvan,

conseiller général et lean-Marie
Mombet, adjoint au mêire, tandis
que la présidente Mme Riawitter,
au bureau, a, à ses colés. Mmes
Reymond et Charrel, MM. Noin,
Arnaud, Montagne.

La présidente accueille se réjouit
de la croissance de l'asociation,
parle de sa vie, réalitations et
ar projets. Mme Klawitteriremercie
la municipalité pour les travaux
du chemin d'accès, au vieux
village, demande pour celui accèdant à Saint-Feixi souhaite
l'autorisation de l'effretien du
monument par l'association pour
éviter les dégradations, Elle annonce la réalisation du grojet de
pose de plaques en pierres de
Saint-Restitut, gravées du pom
des rues dont elle donne la liste.
La municipalité finance l'a 50 %.
Les « Amis » auront la charge de
l'autre moitié : M. Fleuroi indique qu'il participera pour
us sixème... et les dons sont acceptés I lest question d'un fil électrique à
le lest question d'un fil électrique à
le les taussion d'un fil électrique à
le les caussion d'un fil électrique à
le les taussion d'un fil électrique à
le les taux animations :
la présidente en entroir en page a été très
positif. La présidente remercie
tes viernent Mme Reymond
tien de nettoiement, enbelissement n'e pagues celle sera reprise en 1985,
la mort d'un midre est évoquée.
Le cross de Pâques en 1985,
la mort d'un midre est évoquée.
Le présidente remercie tes positif. La présidente remercie des pours sur sa grande
un tel econogram d'au fil de la coursile de

Il est question d'un fil électrique à protéger sous une voûte avant que Mme Klawitter soulève le problème des interventions.

Des histoires... d'eaux

C'est un « bassin » ou piscine qui a la vedette et anime l'assem-blée... On parle de gravate qui ont affaibli un platane, fait affondrar un mur de soutènement, mena-cent la place et la croix... Présent, le constructeur mis en causa s'explique et précise sib bonne volonté de réparations. ***

3 4. M.

un tel encouragement.

La présidente reprend en indiquant que le concert du groupe « Orféo » ne pourra avoir lieu et en précisant que les « petits chanteurs de N.D. de Bar-le-Duc » chanteront à Fresneau le 19 août à 15 heures. Elle lance un appel pour l'accueil de cette manécanterie. Elle remercie pour le bulletin de la société, MM. Fleau et Arnaud particulièrement.

Mme Reymond dresse un bilan positif : la situation financière est consolidée par l'augmentation du nombre des adhérents et le bénéfice du cross. La cotisation reste fixée à 30 F. Son augmenta-tion pour 1985 est demandée.

De nouveau de l'eau : c'est M. Noin qui fournit des explications sur le roman de « la source bouchée ».

Questions diverses: modifica-tions éventuelles du parcours du cross, voitures à contre sens dans le vieux village, rodéos de mo-tards désagréables, du gravier à halaver.

M. woin fait un bilan de cinq années d'existence. Satisfaction, nécessité de l'association, bien-faits de son rôle et de ses fonctions, liens de connaissance heureux. Il souhaite que tout continue ainsi, avec hommage au dynamisme et à l'ardeur de la présidente Mme Klawitter.

Il n'y a plus qu'à trinquer... sans eaux de piscine ou de « source bouchée », tout simplement à l'amitié.

MARCO

Nos photos. - Au bureau. Assistance.

